



**Saint Nazaire-  
en-Royans**

# Votre magazine

## Printemps 2021



## LE MOT DU MAIRE

Chères Nazairoises, Chers Nazairois,

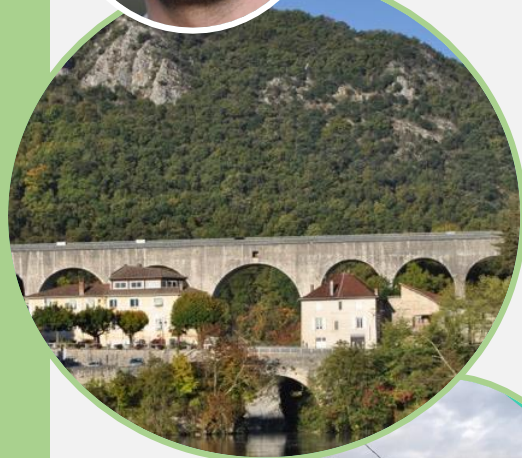
Le 5 février 2021, monsieur Le Préfet de la Drôme a pris un arrêté préfectoral de REFUS d'ouverture de carrière aux lieux-dits "Vanille" et "Campalon". Le pétitionnaire a opté pour une absence de levée d'option d'achat des terrains comme le prévoit la PUV signée le 29 mars 2019 et nous demande des indemnités conséquentes. La clôture de cet épisode aura lieu vraisemblablement au tribunal.

Notre conseil municipal a réalisé son premier exercice de budget fin mars et il en ressort la nécessité de renforcer le budget lié à l'assainissement afin de pouvoir provisionner les tranches à venir et nécessaires pour mettre en conformité ce réseau sur notre village.

Trop optimistes, la tranche de travaux d'assainissement que nous pensions possible en 2021 sera programmée sur 2022 pour raccorder certaines habitations du centre bourg (pharmacie et maisons sous la place Poitevine). Préalablement, l'étude qui avait été conduite par Alpes Etudes en 2015 sera mise à jour et les différentes tranches de travaux seront phasées sur le mandat.

Plusieurs municipalités avant nous y ont pensé... Nous avons fait intervenir l'EPORA pour faire entrer le tènement de la MGEN dans le patrimoine communal. En grosse maille, la finalité sera de transférer la Mairie et l'école ainsi que de créer une médiathèque dans le château de la MGEN, tandis que la zone des préfabriqués pourrait accueillir des logements mixtes intégrant une sénioriale. Le parc arboré sera ainsi ouvert au public et les bords de la Bourne pourront être empruntés pour aller du quartier des Condamines au centre bourg en mobilité douce. Projet à définir collectivement, sans urgence.

Rémi Saudax





## La réflexion autour des travaux d'aménagement du centre bourg se poursuit.

Une réunion technique a eu lieu le 11 mars avec les services du Département afin de prendre en compte les critères liés à la sécurité de la traversée.

C'est suite à la nécessité de vérifier la vitesse de la traversée que des systèmes de comptage (nombre et vitesse des véhicules) ont été installés exceptionnellement à différents emplacements du village. Ces mesures orienteront certains des choix d'équipement (feux tricolores ?) à privilégier pour arriver à sécuriser la traversée du centre bourg.

Les commerçants seront ensuite de nouveaux consultés pour donner de nouveau leur avis sur les possibilités d'aménagement. Quoiqu'il en soit, les travaux démarreront après la saison touristique, en fin d'année, pour ne pas impacter leur activité.

En parallèle, le SDED va réaliser un effacement et une fiabilisation des réseaux électriques sur une partie de la traverse. Concrètement, les lignes aériennes vont être supprimées et les poteaux béton supprimés.

Seul bémol, ce projet aurait dû être réalisé avant la réfection du pont du Rif rouge, et même si nous avons fait ajouter des gaines pour l'enfouissement des lignes électriques en début de chantier, une intervention aura lieu sur un des trottoirs.



## Le centre de vaccination de St Jean en Royans.



Le centre de vaccination de St Jean en Royans a ouvert ses portes le mardi 2 mars.

Une inauguration a eu lieu le mercredi 3 mars en présence de M. Hugues Mouthou, Préfet de la Drôme et Mme Zhou Nicollet, Directrice de l'Agence Régionale de Santé.

Compte tenu du succès de cette inauguration, de la situation sanitaire actuelle de notre territoire et de la qualité des échanges avec les autorités sanitaires du département, l'ARS a proposé au Pôle Santé Royans Vercors de leur livrer 400 doses pour le week-end du 7 mars. Les rendez-vous ont pu être pris sur Doctolib. Les élus, associations et bénévoles ont été sollicités pour accueillir les personnes venant se faire vacciner.

Actuellement, les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent se faire vacciner. C'est pour cela que nous avons averti ces personnes par notre passage ou un document vous a été remis dans votre boîte aux lettres en cas d'absence. Si malgré tout, nous avons omis certaines personnes qui désirent se faire vacciner, vous pouvez toujours prendre rendez-vous via Doctolib ou par téléphone au 06.71.04.01.54.

Si vous ne pouvez pas prendre rendez-vous vous-même ou si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez laisser votre nom, prénom, date de naissance et téléphone en mairie ou par mail à [sante-et-action-sociale@mairie-st-nazaire-en-royans.fr](mailto:sante-et-action-sociale@mairie-st-nazaire-en-royans.fr). Vous serez ensuite contacter par la secrétaire du centre de vaccination qui gère les rendez-vous.



## Rappel du règlement intérieur des déchetteries

Les déchets doivent être triés par l'usager lui-même et répartis dans les contenants spécifiques afin de permettre une valorisation maximale des matériaux.

Les jours et heures d'ouverture sont affichées en permanence à l'entrée de la déchetterie :



### Déchetterie de St Laurent-en-Royans



Zone artisanale rue du stade  
26190 Saint-Laurent-en-Royans



Lundi au vendredi : 13h30 -17h30  
Samedi : 9h-12h / 13h30-17h30

### L'accès est réservé :

- aux particuliers : pour les habitants résidant sur le territoire de la CCRV de manière principale ou secondaire ;
- aux professionnels : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs dont le siège social est situé sur le territoire de la CCRV ;
- aux associations basées sur le territoire de la CCRV ;
- aux services communaux, administrations, établissements de santé, établissements scolaires situés sur le territoire de la CCRV

Les usagers ne pourront accéder à la déchetterie que s'ils sont munis d'une pastille de couleur : celle-ci doit être bien visible, collée sur leur pare-brise.

La pastille est envoyée aux particuliers et professionnels qui paient une redevance des ordures ménagères sur le territoire de la CCRV.



# Les cloches

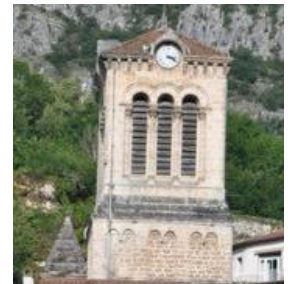
## Votre avis nous intéresse.

Suite aux récriminations d'un petit nombre, le problème des cloches revient sur la table une fois encore dans notre village où la question est à nouveau posée.

Et nous souhaiterions ardemment connaître une bonne fois pour toute l'avis des villageois sur ce sujet afin de n'y plus revenir de façon si récurrente.

Nous avons envisagé dans un soucis démocratique de faire un référendum en bonne et due forme mais il est pratiquement impossible et complètement impensable d'en organiser un dans les circonstances administratives et sanitaires actuelles.

C'est pourquoi nous choisissons de vous contacter par le biais de ce numéro du bulletin municipal dans lequel vous trouverez un "formulaire" à nous retourner en mairie **avant le 15 mai** pour nous permettre de réunir le plus grand nombre possible de vos avis.



# Micro-crèche

## Fermeture de la micro-crèche.

La micro-crèche privée de Saint Nazaire cessera son activité au 31 juillet, suite au retrait de l'entreprise gestionnaire. Le personnel de la crèche, la commune et la communauté de commune étudient la possibilité de maintenir ouverte la crèche en changeant son mode de gestion, auquel cas les tarifs seraient alignés avec ceux des crèches des communes voisines.

Les familles qui seraient intéressées par ce mode de garde sont priées de se faire connaître. [Tel : 09 67 27 36 26](tel:0967273626)



## Des nouvelles de votre bibliothèque

Les membres fondateurs de l'association « Lire, Plaisir Nazairois » ont démissionné des instances dirigeantes lors de l'Assemblée générale du 6 mars 2021. Une nouvelle équipe de bénévoles a pris le relais afin de continuer à vous apporter le plaisir de la lecture au cœur de notre village.

L'équipe de bénévoles remercie Monsieur Rémi Saudax maire de Saint Nazaire en Royans, l'ensemble du conseil municipal et plus particulièrement Madame Mathilde Berthet en charge des affaires culturelles pour leur soutien.

Actuellement, les contraintes sanitaires ne nous permettant pas de vous accueillir sereinement, nous profitons de ce temps pour travailler sur les fonds documentaires, les collections ainsi que sur l'optimisation des espaces.

Toutes les compétences et qualités qui nous aideront à assurer un service de lecture publique de qualité pour tous, s'inscrivant dans la durée, seront les bienvenues.

Si vous le souhaitez, les bénévoles de l'équipe de la bibliothèque sont disponibles le samedi matin pour vous donner plus d'informations.



## Le comité d'animation

### Nous avons besoin de vous.



La municipalité félicite le Comité d'Animation pour sa généreuse donation d'un montant de 5 000€ à l'association "les sinistrés de la vallée de la Roya", tout en déplorant que cet argent n'aide pas les associations du village, comme la bibliothèque dont le bureau vient d'être renouvelé et qui a l'ambition d'intégrer le réseau des bibliothèques de la com-com.

Créé en 1984, le Comité d'Animation a pour vocation d'animer la vie du village, et non de récolter des fonds pour les reverser. Plusieurs autres irrégularités supposées entachent cette décision, comme la réalisation d'une Assemblée Générale par mail... et le refus de transmission de divers documents à notre municipalité qui a pourtant validé par plusieurs fois le versement de subventions pour aider le CA dans sa mission.

Notre municipalité ne souhaite pas cependant entrer plus en avant dans un conflit politique avec le bureau du CA qui a décidé de "se mettre en sommeil".

Toutefois, nous appelons les citoyens volontaires à sauver ce qui reste du CA, tant que cela est encore possible, afin de remettre en marche la vie culturelle et associative du village le moment venu. Les volontaires sont appelés à se manifester en mairie.



## Les employés communaux

### Bienvenue à Gilles.

Gilles BOURRON, ancien employé municipal, nous fait le plaisir de venir renforcer le service technique pendant quelques mois.

Il travaille sur le mi-temps de Jean-Marie DURAND, actuellement en arrêt maladie longue durée.





## Retrouvons-nous chaque mardi au marché de la plage

Depuis quelques mois se tient le mardi après-midi de 15 à 19h (18 lors des couvre-feux) le marché de la plage de Saint-Nazaire-en-Royans.



Plus d'une douzaine d'artisans, producteurs et commerçants locaux y sont déjà venus vous rencontrer pour proposer leur savoir-faire ainsi qu'une offre variée et qualitative de produits.

Nous souhaitons à ce jeune marché (dont la chaleur de l'ambiance sut résister au froid qui la vit naître cet hiver) de continuer de s'épanouir avec le soleil qui consent enfin le baigner de ses rayons. Gageons qu'il ne manquera pas d'y amener encore plus de Vie.

Nous remercions par avance ceux d'entre vous qui laisseront les places de stationnement les plus proches à nos anciens et personnes à mobilité réduite.



## Les expositions d'été

### Expositions à la salle du lac

#### → Du 12 au 27 juin :

Le 12 juin les expositions d'été doivent recommencer pour la saison.

Ces expositions auront lieu si la crise sanitaire s'améliore et à condition que la préfecture nous l'autorise.

La 1ère exposition prévue sera tenue par le groupe « ENTR'L ». Elle présentera diverses techniques de peinture sur : toile ; porcelaine ; verre ; soie et grès.

Également seront exposés du vitrail et des sculptures sur argile comme du raku. Cette expo sera ouverte de 10h à 18h sous la salle des fêtes. Elle sera en place jusqu'au 27 juin.

#### → Du 28 juin au 11 juillet :

Le 28 juin une exposition de bijoux ; maroquinerie ; tableaux et savons au lait d'ânesse, prendra place dans la salle jusqu'au 11 juillet.





## Bois de chauffage à disposition

### Bois d'élagage et abattage.



Afin de favoriser l'usage local de cette ressource (par exemple comme bois de chauffage après un temps de séchage fonction de l'essence et du diamètre) plutôt que de la gaspiller en payant de surcroît son transport pour le faire.

La commune vous propose de vous faire savoir quand elle fera couper un arbre ou des branches par les biais de son site internet, du panneau lumineux et panneau pocket. Les volontaires pour récupérer ce bois devront se faire connaître auprès de la mairie.



## Vivre au calme

### Respectons nos voisins.



St Nazaire en Royans est un village où il fait bon vivre. Avec le retour des beaux jours les repas sur son balcon, sur sa terrasse ou dans son jardin font partie des avantages de la vie dans un village.

Ces instants agréables peuvent virer au cauchemar quand ils sont perturbés par le bruit agressif du moteur de la tondeuse à gazon du voisin. Un arrêté préfectoral règlemente les bruits afin de protéger notre tranquillité.

En effet, il est interdit d'utiliser les moteurs thermiques de machine comme « tondeuse à gazon, tronçonneuse, débroussailluse... » Les dimanches et jours fériés. L'utilisation de ces machines peut être verbalisée en vertu de la loi. Pour le bien être de tous il serait agréable de bien respecter cet arrêté. Les parents des ados peuvent également expliquer à leurs enfants qu'ils ne doivent pas trafiquer le pot d'échappement de leurs 2 roues. Il est toujours plus agréable de vivre dans un village calme.

La municipalité ne voudrait pas être contrainte à devoir appliquer des amendes pour le non respect de ces lois.



## Les fleurs bleues

### Des nouvelles du club « Les Fleurs Bleues »

Depuis plusieurs mois les adhérents du club sont privés d'activités. Les responsables ont décidé d'annuler l'assemblée générale pour cause de covid 19.

Aucune démission n'ayant été enregistrée le bureau est reconduit dans son intégralité. Par ailleurs, aucun adhérent n'aura à s'acquitter de la cotisation 2021. Le club est resté fermé une bonne partie de l'année 2020 et le restera sans doute encore une partie de 2021.

« Aussi grâce à une trésorerie saine le club peut faire ce geste de solidarité auprès de ses adhérents » déclare Marie-Christine Martin la présidente qui ne manquera pas de tenir informés ses membres dès que la situation sanitaire permettra la reprise de ses activités ».



## Beeppy

L'association Beeppy qui œuvre pour la sauvegarde des pollinisateurs et plus particulièrement pour la sauvegarde de l'abeille a son rucher école sur la commune.

Vous avez envie d'avoir une ruche mais ne savez pas comment faire pour l'entretenir; venez rejoindre l'association et ensemble on fera en sorte que cela devienne possible. Adhésion possible en ligne sur : [beeppy.com](http://beeppy.com)





## Assemblée Générale du Club de Randonnée Nature.



Le club de randonnée de St Nazaire en Royans a tenu son assemblée générale en 2 temps. Le rapport moral, le rapport financier et la liste des candidats au bureau ont été adressés par mail à tous les adhérents. Un bulletin de vote a également été destiné par mail aux adhérents.

Le bureau s'est réuni physiquement pour le dépouillement. Le rapport moral et le rapport financier ont été votés à la majorité avec une abstention pour chaque rapport. Le bureau a été élu à la majorité. Avec 760 € en caisse avant cotisation 2021 le club n'a pas de problème de trésorerie. Le bureau est reconduit dans son intégralité.

Le club va reprendre un peu d'activité de randonnée, la loi le permet sous certaines conditions. Groupe de 6 maximum, en revanche le club peut organiser plusieurs groupes de 6 qui se suivent à distance sur la même rando. Distance de 2 mètres entre chaque marcheur et au pique-nique. Eviter le covotage et ne pas partager des friandises. Ne pas oublier les gestes barrière. Dans un 1er temps on reprend les randos des 1er, 3ème et 5ème mardis du mois, proche de St Nazaire.

Rendez-vous sur le parking de la mairie comme d'habitude à 13 h 30. Pas d'inscription pour les randos du mardi. Une réunion du bureau début avril vous proposera un programme printemps sur avril, mai et juin avec peut être 3 jours dans les Cévennes comme initialement prévu au printemps 2020.

Le projet de trek de 8 jours aux Canaries ou à Madère sera proposé à l'automne en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Attention ce programme n'est pas garanti et peut être annulé en fonction de l'évolution de la covid 19.



## L'école

### Partenariats - Projets pédagogiques en cours à l'école du RIF ROUGE.

-Projet Théâtre financé par la CCRV pour toutes les classes. Avec Géraldine DOAT metteuse en scène. A partir de contes en lien avec la nature et la place des êtres humains sur Terre, les élèves jouent les rôles de comédien-nes, musicien-nes, conteur-euses. Entre chaque séance le travail se poursuit avec l'enseignante. Un spectacle s'est construit au fil des séances.

Un montage vidéo de la représentation de théâtre a été réalisé par un professionnel. Le film sera accessible aux parents par une clef USB ou autre matériel. Le financement du montage a été partagé entre la mairie et l'APE.

-Le tri et la valorisation des déchets avec la CPIE. Classe GS/CP Animation autour du tri des déchets

-Projet « le grand Larsen » avec la classe de CE2/CM1/CM2. En 4 séances Il s'agit d'un projet d'expérimentation musicale de production et d'écoute. Le Grand Larsen propose un projet "La diagonale des grottes" avec deux grottes (Draye Blanche et Thaïs) qui se situent aux deux extrémités d'une diagonale tracée à travers la communauté de communes. Ils proposent aux classes situées aux extrémités de cette diagonale (Vassieux et St Nazaire) de concevoir un parcours sonore et musical dans chaque grotte.

Bilan de l'APE :

M. Chatelan et M. Chopinaud quittent la commune. Les personnes volontaires qui souhaitent poursuivre le travail l'Association de Parents d'Elèves peuvent prendre contact par e mail: [apestnazaire26190@gmail.com](mailto:apestnazaire26190@gmail.com)

Manifestations à venir si les conditions sanitaires le permettent :

- Avril : Vente de Brioches/ Friture en partenariat avec la Boulangerie St Nazaire en Royans, vente de Fleurs et Légumes pour Jardin en partenariat avec VillaVerde St Marcellin
- Vendredi 2 Avril : Goûter de Pâques pour les élèves
- Fin Juin : Kermesse de l'école avec repas, tombola etc.



# Le hibou grand duc

Notre commune a la chance d'avoir la présence du grand duc sur le bas des monts du matin, sur la montagne de Vanille.

La photo de Bernard Frachet de la LPO est là pour le prouver. Avec ses 75 cm de haut, le grand duc est le plus grand des rapaces nocturnes d'Europe : il mesure le double de son congénère le hibou moyen duc. Qualifiée d'« aristocratique », sa silhouette est massive, sa tête, piquée de deux gros yeux rouge orangé est surmontée d'aigrettes de 8 cm environ. Le poids du mâle varie de 2 à 2,5 kg, celui de la femelle de 2,5 à 3,3 kg. Long de 65 à 75 cm, le hibou grand-duc possède une envergure allant de 160 à 188 cm.



Il peut vivre plus de 20 ans. Aussi, depuis des années on a vu une chute de la population de hiboux grands-ducs en France à cause de maladies (myxomatose, VHD...) qui touchent leur proie principale : les lapins. Les causes de son déclin sont surtout dues à la chasse, persécution, empoisonnement, collisions en tout genre.

Il a été protégé à partir de 1972 et les effectifs ont commencé à remonter dans les années 1980. La majeure partie de son régime consiste en mammifères (campagnols, rats, souris, renardeaux, lièvres) également d'oiseaux de toutes sortes. Fin mars, début avril, le hibou grand-duc construit un nid simplement garni de restes de poils ou de plumes arrachés à ses proies. La femelle y pond 2 à 4 œufs qu'elle couve seule pendant 32 à 37 jours, tandis que le mâle lui apporte la nourriture.

Une fois éclos, les petits sont protégés par la mère des intempéries et du soleil. Un mois et demi plus tard environ, les petits quittent le nid mais restent à proximité. À trois mois, ils savent parfaitement voler. Nous avons la chance d'avoir le grand duc dans notre montagne sur St Nazaire, à nous de ne pas le déranger et de le protéger.



## Suivez l'actualité du village en continue

Entre 2 magazines trimestriel, vous pouvez suivre l'actualité du village à l'aide de 2 médias :

1

Le site internet de la mairie :  
[www.saint-nazaire-en-royans.com](http://www.saint-nazaire-en-royans.com)

2

L'application Panneau Pocket pour smartphone  
À télécharger gratuitement



## Vos informations pratiques

### Vos contacts mairie

Les élus, le maire, les adjoints et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



E-mail : [secrétariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr](mailto:secrétariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr)



Site : [www.saint-nazaire-en-royans.com](http://www.saint-nazaire-en-royans.com)



Horaires secrétariat :

→ Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

→ Mardi après-midi de 14h à 17h

### Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63

Camping Côté Vercors : 07 69 30 18 64

Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc: 04 75 48 61 39

Bateau à roue : 04 76 64 43 42

Grotte de Thais: 04 75 48 45 76

### St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Edition : commune de St Nazaire en Royans

Directeur de la publication : Rémi Saudax

Responsable de la publication : Dominique Gimelle

Mise en page : Pierre Albert

Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle, Bernard Frachet

Impression : Mairie / Tirage : 500 Exemplaires

